

de Naples. Il qualifie sévèrement l'allégation de Dante, qu'il taxe de poète mordant ; il traite d'ignorants ses commentateurs et ajoute : " C'est là un songe lymphatique de l'Enfer et non du Purgatoire ". Et, à propos du poison, il lance cette diatribe : " Ce n'est pas là une arme propre aux Français, à moins que Charles n'eût appris à s'en servir en Italie ! " Il faut avouer que, comme preuve, c'est faible. L'insulte est l'argument de ceux qui n'en ont pas.

Alexis de Saint-Priest dans son " Histoire de la Conquête du Royaume de Naples par Charles d'Anjou, frère de St-Louis," ouvrage qui lui ouvrit les portes de L'Académie Française en 1849, disculpe avec ardeur son héros.

L'abbé Ucelli, qui a étudié à fond la question, est d'avis que les historiens français auraient du chercher des arguments dans les commentateurs primitifs du Dante. Peut-être y auraient-ils vu que, suivant certains d'entre eux, si Charles a été la cause de la mort prématurée de St-Thomas, il n'en a été que la cause indirecte.

Aucune preuve positive n'est venue, jusqu'à présent, éclairer la question et il n'y a pas de preuves suffisantes, pour porter un jugement définitif ; aussi l'Eglise s'en est-elle abstenu. L'histoire nous autorise cependant à avancer que, si Charles d'Anjou n'a pas empoisonné St-Thomas d'Aquin, il a pu le faire empoisonner par ses courtisans, et s'il ne l'a pas fait empoisonner par ses courtisans, il en était bien capable, tout frère de St-Louis qu'il était. Et puis, les mœurs du temps étaient si favorables à de semblables suppositions, si supposition il y a ! A cette époque, il était rare qu'un grand personnage mourût, sans qu'on soupçonnât le poison d'avoir hâté sa fin.

CONCLUSION de tout ceci : encore un point d'histoire que nous voudrions voir éclairci, et qui ne le sera probablement jamais.

fr. BERNARD PERCOT, O. P.

